



Art de l'Ordinaire

12, rue Crémazie
Cantley (Québec)
J8V 2V4

artdelordinaire@hotmail.com - www.artdelordinaire.com - www.facebook.com/artdelordinaire

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association Art de l'Ordinaire

15 janvier 2019 à 18 h, à la Bibliothèque de Cantley,
8 chemin River, Cantley, QC

Étaient présent :
Diane Hudon
Suzanne Lacourcière
Dany Faucher
Yves Gagnon
Gérald Lanoix
Kristina Jensen
René-Lyne Emery

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 18h10, Gérald Lanoix président, souhaite la bienvenue aux membres présents.

Constatation du quorum et rappel des règles de votation

Selon les Statuts et règlements de l'association : « *le quorum de l'assemblée générale des membres est constitué de la présence d'au moins 10 % des membres attirés* ». L'association compte présentement 34 membres en règle. Donc, 3,4 personnes doivent être présentes pour avoir quorum. 7 membres sont présents, ce qui représente 20,6% de l'ensemble des membres en règle de l'association. Le quorum est constaté.

Le président rappelle à l'Assemblée que selon les Statuts et règlements de l'association :

- Seuls les membres attirés ont le droit de vote,
- Les membres doivent être présents à L'assemblée pour y avoir droit de vote,
- Les votes se prennent à main levée, à moins que le scrutin secret soit demandé par un membre

ayant droit de vote et que;

- Les modifications proposées aux statuts et règlements requièrent l'appui de 2/3 des membres attirés présents pour être adoptées.

Distribution des documents à ceux et celles qui n'ont pas de copies : Ordre du jour, Procès-verbal de l'AGA du 26 février 2018, États financiers 2017-2018 et Rapport annuel des activités 2017-2018.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé que Gérald Lanoix agisse à titre de président d'assemblée.
Proposé par Dany Faucher et appuyé par Suzanne Lacourcière. - Adopté

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé que René-Lyne Emery agisse comme secrétaire d'assemblée.
Proposé par Suzanne Lacourcière et appuyé par Yves Gagnon. - Adopté

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est alors proposé que l'ordre du jour soit adopté. Proposé par Diane Hudon et appuyé par Suzanne Lacourcière. - Adopté

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 février 2018

Le président fait la lecture du procès-verbal de la dernière AGA tenue le 26 février 2018.
Il est proposé que le procès-verbal de la dernière AGA soit adopté avec les modifications proposées.
Proposé par Diane Hudon et appuyé par Dany Faucher. - Adopté

6. Présentation des états financiers 2017-2018

La trésorière de l'Association, Kristina Jensen, présente les états financiers du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, soit 12 mois. Les livres ont été vérifiés par Mme Suzanne Lacourcière. Le bilan financier est présenté à l'annexe A du présent document.
Il est proposé que les états financiers soient approuvés tel que présentés Proposée par Diane Hudon et appuyé par Dany Faucher. - Adopté

7. Rapport d'activités 2016-2017

Le président de l'Association, Gérald Lanoix, présente le rapport annuel des activités.
Le rapport d'activités est présenté à l'annexe B du présent document.

Suggestions pour la prochaine année :

- Gérald Lanoix: communication avec les médias tels que la télé et la radio pour la Tournée les 21-22 et 28-29 septembre, et ce la semaine précédente.
- Gérald Lanoix: communiquer à tous les membres de nous envoyer leurs suggestions
- Dany Faucher : participer en juillet à la fête de la Rue Jacques-Cartier
- Gérald Lanoix : demander aux membres de participer à l'organisation pour chacune des activités
- Suggestions d'atelier : -Peinture Vivre le moment présent, Sculpture, Réparations de bijoux, (50\$ par jour, pour 20 à 25 personnes, le matin, en après-midi ou en soirée)
- Que François Goulet soit nommé membre ami

- Site Web – avoir des « popup » dans FaceBook pour que les membres reçoivent les notifications.

8. Élection des membres du conseil d'administration 2019

Le président de l'AGA explique le processus d'élection tel que stipulé aux Statuts et règlements de l'Association et informe les membres de la durée des mandats et des postes à combler, tel que stipulé aux Statuts et règlements de l'Association :

- Chaque membre occupe un poste pour une durée de deux ans et peut solliciter un autre mandat.
- Afin d'assurer une continuité dans les dossiers et de faciliter la tâche des administrateurs, les mandats de ceux-ci se font en alternance avec quatre (4) postes en élection les années paires et trois (3) autres postes les années impaires ».
- Les mises en candidature terminées, chaque candidat disposera de quelques minutes pour se présenter.
- On procédera par la suite à un vote à main levée, ou à un vote à scrutin secret sur papier si plusieurs personnes convoitent le même poste.
- Le président d'élection ne participe pas au vote si plusieurs personnes convoitent le même poste. Le candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix sera déclaré élu.
- En cas d'égalité lors du vote, l'assemblée incluant le président des élections, procédera à une nouvelle élection. »

La présidente de l'AGA informe les membres de la durée des mandats des membres du CA et des postes à combler tel que stipulé aux Statuts et règlements de l'Association:

- « Chaque membre occupe un poste pour une durée de deux ans et peut solliciter un autre mandat.
- Afin d'assurer une continuité dans les dossiers et de faciliter la tâche des administrateurs, « les mandats de ceux-ci se font en alternance avec quatre (4) postes en élection les années paires et trois (3) autres postes les années impaires » comme suit :

Le tableau suivant donne, le moment où se terminent les différents mandats et les postes à combler :

<u>Postes</u>	<u>Année</u>
1. Président	Impaire : Gérald Lanoix
2. Vice-président	Paire : Lucie St-Amour
3. Secrétaire	Impaire : René-Lyne Emery
4. Trésorier	Paire : Kristina Jensen
5. Administrateur 1	Paire : Démission
6. Administrateur 2	Impaire : Yves Gagnon
7. Administrateur 3	Paire : Vacant

Mise en candidature : On procède à la mise en candidature de 5 postes en élection :

Poste de Président : Remerciement à Gérald Lanoix qui termine son mandat de 2 ans. Il est proposé par Yves Gagnon que Gérald Lanoix renouvelle son mandat de deux ans. Appuyé par Dany Faucher. Gérald Lanoix accepte. Élu par acclamation

Poste de Vice-président : Aucune nomination

Poste de secrétaire : Remerciement à René-Lyne Emery qui termine son mandat de 2 ans (complétant l'intérim de Suzanne Lacourcière). Il est proposé par Yves Gagnon que René-Lyne Emery renouvelle son mandat de deux ans. Appuyé par Diane Hudon. René-Lyne Emery accepte. Élu(e) par acclamation.

Poste de trésorière : Aucune nomination

Poste d'administrateur #1 : Denise Thibault a démissionné de son poste d'administratrice. Yves Gagnon propose la candidature de Dany Faucher. Appuyé par Gérald Lanoix. Dany Faucher accepte. Élu(e) par acclamation

Poste d'administrateur #2 : Remerciement à Yves Gagnon qui termine son mandat de 2 ans. Il est proposé par Suzanne Lacourcière que Yves Gagnon renouvelle son mandat de deux ans. Appuyé par Dany Faucher. Yves Gagnon accepte. Élu(e) par acclamation

Poste d'administrateur #3 : Dany Faucher propose la candidature de Suzanne Lacourcière. Appuyé par Diane Hudon. Suzanne Lacourcière accepte. Élu(e) par acclamation.

9. Nomination d'un vérificateur

Le CA se penchera sur la nomination d'un/e vérificateur.

10. Autres sujets

1. Mélanie Vigneault (directrice de la bibliothèque de la municipalité de Cantley) propose un concours des œuvres souhaitant qu'on collabore pour faire plus d'activités dans le cadre du nouveau centre multifonctionnel.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20h40 heures par Kristina Jensen, appuyé Diane Hudon, que la séance soit levée.

.....
Gérald Lanoix, président René-Lyne Emery, secrétaire